

Vendredi 28 juin 2019

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Permettre aux jeunes d'accéder à la culture

Depuis la maternelle jusqu'à l'Université, enfants et étudiants doivent pouvoir accéder à la culture de façon équivalente. C'est l'objectif du dispositif Éducation Artistique et Culturelle soutenu par le Conseil départemental de Loir-et-Cher, la Direction Départementale des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Loir-et-Cher (DSDEN41) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre-Val de Loire (DRAC CVL). Le protocole entre ces interlocuteurs a permis de définir des zones dites « prioritaires » afin de favoriser ces territoires moins dynamiques sur le plan de l'offre culturelle. Il a été renouvelé pour trois années scolaires (2018 à 2021) auprès des collèges, écoles primaires et Instituts médico-éducatifs du Département.

Déroulé : Différents projets de résidence artistique ont lieu dans les écoles et collèges avec la présence d'un artiste durant une partie de l'année scolaire : spectacle vivant, patrimoine, architecture, lecture, écriture, bande dessinée sont quelques-unes des disciplines retenues. Une structure culturelle accompagne l'établissement scolaire pour la conduite du projet.

Ces résidences artistiques sont tout d'abord à destination des élèves mais également de la communauté éducative et des habitants car des animations ont lieu au cours de l'année, comme des expositions, ouvertes à tous.

Pour l'année scolaire 2018/2019, huit projets s'achèvent actuellement dans des établissements scolaires du département (écoles et collèges). Les restitutions ont lieu en cette fin d'année scolaire présentées dans des lieux publics ou les écoles.

Nous vous invitons à venir rencontrer

Marie-Hélène Millet, conseillère départementale déléguée à la culture,

les artistes, le corps enseignant et les élèves à la restitution de résidence consacrée à

la poésie sur le thème de la Renaissance par les 55 élèves de CE1/CE2

de l'école élémentaire de Selles-sur-Cher, vendredi 28 juin 2019 à 17h30 (fin de la restitution et verre de l'amitié 19h)

CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

PRÉSENTATION DU PROJET DE SELLES-SUR-CHER

INSCRIT DANS LE CADRE DES ANIMATIONS POUR LES 500 ANS DE LA RENAISSANCE

Le projet de cette année concerne deux classes de l'école de Selles-sur-Cher, secteur défavorisé en offres culturelles. L'objectif du projet était de mettre les élèves dans un processus créatif de façon à ce qu'ils deviennent eux-mêmes des passeurs de savoir auprès du grand public.

Le support du projet retenu : la poésie de la Renaissance.

Durée : de mars à juin 2019

Nombre d'élèves impliqués : 55 élèves

Les outils du projet :

- des visites de sites (le manoir de la Possonnière à Couture-sur-Loir et le château de Talcy),
- une intervention en classe du conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) expliquant la philosophie commune à tous les arts de la Renaissance
- des artistes en résidence qui interviennent en classe pour aider ces deux classes de très jeunes élèves (CE2 et CE2-CE1) à écrire "à la manière de" en comptant les pieds, en construisant une histoire ; pour apprendre à mettre en scène leurs œuvres.

La restitution du projet 2018-2019 :

Le travail aboutit à la **mise en scène des poèmes au cours de la fête de l'école de Selles-sur-Cher le 28 juin 2019**, fête ouverte au grand public, sur les bords du Cher, à quelques pas du château.

Une exposition des poèmes et de photos réalisées par le club-photo de Selles-sur-Cher se tiendra à la médiathèque de Selles, de début juillet à début septembre, pour toucher les touristes au cours de l'été.

Ces travaux serviront de support aux élèves qui poursuivront le projet l'année prochaine. En effet, après la poésie place au Slam, projet pour l'année scolaire 2019-2020 ouvert aux classes élémentaires et aux élèves de collège, dans le même secteur géographique.

CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12